

Présence en direct à distance	28
Personnes en réécoute	ND
Membres qui ont voté	272

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

La séance est ouverte à 18h30 par Denis Dumouchel, président du conseil d'administration (CA) de la *Caisse Desjardins des Travailleuses et Travailleurs unis*. Il remercie les membres d'être présents à l'Assemblée générale annuelle (AGA).

Denis Dumouchel agit comme président d'Assemblée et présente les personnes qui l'accompagneront dans l'animation et qui seront en soutien pour cette assemblée :

- Annie Landry, 1^{ère} vice-présidente du conseil d'administration ;
- Richard Labossière, secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par Sylvie Mauborgne, adjointe à la direction générale ;
- Jonathan Vallée-Payette, président du comité de coopération ;
- Caroline Lemay, présidente du comité de mise en candidature qui présentera son rapport à l'issue de l'appel de candidatures ;
- Adil Archtal, directeur général de la Caisse.

Le président souligne que cette assemblée est offerte en mode virtuel, ce qui implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une votation en différé au cours des quatre (4) prochains jours. C'est lors de cette période que les membres pourront se prononcer sur la répartition des excédents annuels et des ristournes

1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

Une capsule vidéo présentant le message enregistré pour les membres par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, est présentée à l'audience.

2. Fonctionnement et déroulement de l'Assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

Le président Denis Dumouchel invite Richard Labossière, secrétaire, à fournir les informations utiles pour faciliter le déroulement de l'assemblée, les votes en direct et les interactions entre les intervenants. M. Labossière se présente, introduit la vidéo concernant les règles applicables et la vidéo débute. Pour donner suite à la vidéo, il apporte quelques précisions :

Précisions sur les membres

Il précise que **seul un membre de plein droit de la Caisse**, admis depuis au moins 90 jours, pourra proposer et exercer son droit de vote. Il faut aussi respecter les conditions suivantes :

- Faire partie du ou des groupes décrits dans nos statuts
- Être une personne physique de 18 ans et plus, être une personne morale ou une société
- Être un membre réadmis membre de plein droit

2.2. Nomination des personnes scrutatrices (vote en direct)

Pour cette assemblée en mode virtuel, il est requis de nommer deux (2) personnes scrutatrices afin de répondre au besoin de la votation en direct. Elles seront responsables d'assurer le respect du processus de votation notamment en procédant au décompte des votes. Les personnes scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat de vote secret et confidentiel.

Pour être déjà familiarisées avec le processus de votation, le président recommande les personnes suivantes :

- Benoit Lesage,
- Sylvie Mauborgne

Personne ne se manifeste. Le vote est demandé.

Après validation et confirmation de la qualité de membre de plein droit, sur proposition dûment faite et appuyée, la proposition de nommer Benoit Lesage et Sylvie Mauborgne pour agir en tant que scrutateurs à l'AGA du 24 avril 2025 est adoptée à la majorité.

2.3. Adoption de l'ordre du jour – (Vote en direct)

Richard Labossière, secrétaire du CA, procède à la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour
Assemblée générale annuelle du 24 avril 2025
Caisse Desjardins des Travailleuses et Travailleurs unis

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 avril 2024

3. Retour sur l'année 2024

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

(vote en différé)

5.2. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

5.3. Élection des membres du conseil d'administration

5.3.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

5.3.2. Rapport du comité de mise en candidature

5.3.3. Présentation des personnes candidates

5.3.4. Élection par acclamation

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Le président demande s'il y a des questions ou commentaires sur cette proposition. Personne ne se manifeste. Le vote est demandé

Après validation et confirmation de la qualité de membre de plein droit, sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour est adopté tel que présenté, à la majorité.

2.4. Adoption du procès-verbal l'Assemblée générale annuelle avril 2024

Comme indiqué dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé sur le site Internet de la Caisse et tous les membres ont pu en prendre connaissance au préalable. Il n'est donc plus nécessaire d'en faire ni lecture ni résumé.

Le président demande s'il y a des questions ou commentaires sur cette proposition. Personne ne se manifeste. Le vote est demandé

Après validation et confirmation de la qualité de membre de plein droit, sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de l'AGA du 22 avril 2024 est adopté à l'unanimité tel que présenté

3. Retour sur l'année 2024

3.1. Rapport du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration (CA) présente les personnes qui composent le Conseil d'administration de la Caisse, à savoir :

- Denis Dumouchel, Président du Conseil d'administration
- Annie Landry, 1^{ère} Vice-présidente
- Michel Taylor, 2^e Vice-président
- Richard Labossière, Secrétaire
- Sophie Albert
- Jason Braconnier
- Réjean Ferron
- David Guillemette
- Marc-Édouard Joubert
- Caroline Lemay

- Jessica Olivier-Nault
- Éric Rancourt
- Francois Senécal
- Jonathan Vallée-Payette,
- Audrey Charpentier, jeune administratrice de la relève
- Maxime Lajeunesse, jeune administrateur de la relève.

Le président remercie les membres du CA pour leur implication au Conseil et présente quelques réalisations de la dernière année.

125 ans d'ambition

Il discute de la Création de la première caisse populaire à Lévis. Il en profite pour partager un peu d'histoire concernant la Caisse des Travailleuses et Travailleurs unis telle qu'elle est connue aujourd'hui. Il mentionne qu'elle est la résultante de fusions de 112 caisses de groupes dont la première fondation date de 1949 et de l'achat d'une succursale de la Banque Nationale. Il précise qu'une Caisse parmi toutes ces fusions a eu comme fondateur Louis Laberge. Il ajoute que notre Caisse est celle qui a la plus grande histoire de fusions de toute l'histoire du Mouvement Desjardins. Il termine en soulignant que cette année, c'est 76 ans d'expertise, de présence et de performance au service de nos membres et clients. Et que c'est une grande fierté de constater la façon dont la Caisse s'inscrit dans la longévité avec pertinence et solidité toujours en restant à l'écoute de ses membres et clients.

Un leader socioéconomique et social

Il mentionne divers leviers qui nous sont propres et que nous avons continué d'utiliser pour jouer pleinement notre rôle de leader socioéconomique. Il précise que les programmes dont il a fait mention seront vus plus en détails un peu plus tard.

Présents pour les membres

Tout en s'appuyant sur notre engagement à l'égard de la collectivité, notre mission nous oriente vers ce qui est au sommet de nos priorités : offrir les meilleures réponses aux besoins et aux attentes de nos membres et clients pour contribuer à leur autonomie financière.

Avec le contexte incertain qui perdure, nous avons été plus actifs et plus créatifs que jamais pour vous soutenir dans votre autonomie financière. Que ce soit par l'intermédiaire de nos produits financiers, de nos services-conseils, de nos outils – notamment en ligne – ou de nos contenus éducatifs, nous avons été présents pour que vous puissiez maintenir votre capacité à gérer votre quotidien de manière durable et à réaliser vos ambitions. Plus tard dans cette présentation, nous reviendrons sur les différents programmes que nous déployons de concert avec nos partenaires du milieu. Qu'il soit question de finances solidaires, d'éducation financière à la jeunesse, etc., votre caisse a une réelle incidence dans la collectivité.

Des actions concrètes pour le développement durable

Comme institution financière coopérative ancrée dans son milieu, la caisse joue un rôle déterminant dans la concrétisation et la cohérence à l'échelle locale de notre engagement à concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans la gouvernance et la gestion de ses activités.

L'engagement à l'égard de la Norme sur le développement durable et la finance responsable se traduit notamment par l'obligation pour le conseil d'administration de la caisse d'adopter un plan triennal de développement durable et de finance responsable. Pour assurer la cohérence des actions prises, votre CA veille à la transposition d'éléments pertinents de ce plan à d'autres plans de la caisse, comme le plan d'affaires ou le plan d'engagement et de proximité avec le milieu.

Le plan de développement durable et de finance responsable inclut des cibles et des indicateurs de performance ESG qui s'articulent autour de deux axes d'intervention principaux : l'accompagnement des

membres et clients et les pratiques de gestion. Il est assorti d'objectifs et de gestes concrets, tels que (choisir et/ou bonifier en fonction de ce qui correspond à votre caisse) :

- Former les ressources de la caisse sur le développement durable et la finance responsable
- Pratiques de gestion
- Réduire l'empreinte carbone de la caisse et des événements qu'elle commandite ou supporte par le biais de plantation d'arbres
- En collaboration avec notre partenaire Bâtir son Quartier, transformer des îlots de chaleurs en espaces verts, planter des jardins communautaires, déminéraliser des stationnements.
- Soutenir la mobilité durable

Transformation de notre offre de services à notre centre de Fermont

Des changements dans les réseaux de distribution de plusieurs caisses, dont la nôtre, ont été déployés en 2024. L'objectif derrière ceux-ci : s'adapter à la façon dont vous utilisez nos services et dont vous interagissez avec nous.

Nous avons annoncé la transformation du centre de services de Fermont à compter du 8 novembre 2024. En plus des difficultés à combler le besoin de ressources, l'utilisation que les membres faisaient de ce centre n'en justifiait plus le maintien.

Soyez rassurés : nous avons contacté l'ensemble des membres utilisant de façon fréquente ce centre de services afin de leur offrir l'accompagnement requis dans le cadre du changement.

Notre caisse reste l'institution financière la plus accessible dans la collectivité. Nous n'abandonnerons jamais un ou une membre et nous continuerons d'offrir des mesures aux personnes qui en ont besoin.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Monsieur Richard Labossière président du comité Audit et déontologie, présente le rapport au 31 décembre 2024 sur la surveillance relative à trois règles déontologiques.

Voici le rapport du conseil d'administration (CA), à l'assemblée générale annuelle, sur la surveillance de trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Le conflit d'intérêts ;
- Les dépôts et crédits ;
- L'octroi de contrat de fourniture de biens ou de services.

Il est important de noter qu'annuellement, tous les employés et membres de conseil d'administration de la Caisse ont l'obligation d'attester avoir lu et compris le Code de déontologie Desjardins (Code) et de s'engager à le respecter.

Voici donc le bilan de la surveillance de ces trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Les situations de conflit d'intérêts

Le conseil d'administration déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

2. Les dépôts et les prêts consentis aux personnes visées par cette règle

La caisse peut consentir du crédit à un de ses membres du CA, à une personne qui lui est liée ou à un administrateur d'une société faisant partie du groupe au sens de la Loi, en respectant les règles du Code. Cependant, la caisse ne peut accorder à une personne des conditions plus avantageuses que celles qu'elle consent dans le cours normal de ses activités, lorsqu'elle :

- accepte un dépôt ;
- consent du crédit ;
- traite une situation d'irrégularité portant sur un crédit consenti.

Les dépôts acceptés et les crédits consentis par la Caisse aux personnes visées par le Code ainsi que le traitement des situations d'irrégularités relatives à de tel crédits ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.

3. Les contrats de fourniture de biens ou de services octroyés par la Caisse à des personnes visées par cette règle du Code

La Caisse peut conclure un contrat avec des personnes visées par le Code en respectant les conditions prévues à cet effet.

- À ce titre, aucun contrat n'a été octroyé aux personnes visées par le Code au cours de l'année.
- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée ;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fournitures, de biens et de services à des personnes visées par le Code.

Le président demande s'il a des questions ou des commentaires sur le rapport de surveillance des règles déontologiques. Personne ne se manifeste.

3.3 Rapport financier 2024

La parole est cédée à Adil Archtal, directeur général, qui présente et commente les faits saillants du rapport annuel de la Caisse se terminant au 31 décembre 2024.

- **Le volume d'affaire** total de la Caisse s'élève à 1,58 milliards de dollars, une hausse de 7,3% par rapport à 2023 ;
- **Le total de l'actif** s'élève à 846,97 M\$, une hausse de 19,6 % par rapport à 2023 ;
- **Le total du passif**, quant à lui, s'élève à 791,5 M\$ pour une croissance de 19,26 % par rapport à 2023 ;
- **Le total de l'avoir illustre** une variation à la hausse de 5,13 % par rapport à 2023 pour atteindre 55,46 M \$.
- Au cours du dernier exercice, la Caisse a réalisé des **excédents d'opération** en variation de 73,98% qui résultent à 13,65 M\$.
- **Les excédents avant impôts et ristournes aux membres** se situent à 2,58 M\$ soit une variation de 257,46%.
- **Le montant de la ristourne aux membres** est de 1,23 M\$

Le président remercie le directeur général Adil Archtal pour son excellente présentation et pour sa gestion rigoureuse de notre caisse. Il demande ensuite s'il y a des questions ou commentaires concernant les résultats financiers de la caisse. Aucune question et aucun commentaire

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le président d'assemblée cède la parole à Jonathan Vallée-Payette, président du comité de coopération (CC).

On constate que la Caisse a redonné dans son milieu un montant de 256 991\$ pour soutenir des initiatives porteuses dans différents secteurs d'activité. De ce montant, 183 824\$ proviennent du Fonds d'aide et 73 167\$ du budget dons et commandites. La répartition 2024 par le biais du FADM par priorité d'engagement est présentée.

Il poursuit en expliquant que Cette année, dans le cadre d'un exercice triennal, le conseil d'administration de la Caisse adoptera un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Nous souhaitons nous donner une vision de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration.

Le nouveau Plan d'engagement et de proximité nous permettra de réévaluer nos priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la Caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté.

Nous solliciterons sous peu, votre participation à diverses consultations. C'est, entre autres, grâce à votre participation que nous pouvons mieux comprendre vos besoins et vos attentes et ainsi soutenir les initiatives qui vous sont chères.

Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre Caisse et représentent des enjeux socioéconomiques de notre communauté.

Je tiens aussi à vous rappeler que la Caisse possède une politique de contribution. Rendue publique sur le site Internet de la Caisse, cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites.

Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Nous vous avons écouté et le conseil d'administration est fier de vous présenter des projets qui ont été soutenus en 2024 de manière cohérente avec les priorités d'investissement du Plan d'engagement et de proximité 2021-2024.

Priorités d'investissement

Éducation	- Triennale d'actions féministes FTQ - Camps des Jeunes FTQ - Conférences et ateliers sur l'autonomie financière, la retraite
Environnement, développement durable et logement social	- Réduction d'empreinte carbone lors d'événements FTQ - Contribution à la réalisation d'une série documentaire sur le logement social et communautaire (Bâtir son quartier) - Déminéralisation, verdissement et aménagement d'un stationnement localisé entre deux immeubles par un espace vert (Gérer son Quartier)
Engagement social et communautaire	- Soutien du Réseau des délégués sociaux (FTQ) - Vers un syndicalisme antiraciste (FTQ) - Programme d'aide aux victimes de violence conjugale(FTQ) - Entente soutien activités de Conseil -Régional

Il demande s'il y a des questions ou commentaires. Rien n'est soumis. Il remercie les membres du comité pour leur implication.

La parole est cédée au directeur général qui commente différents leviers que la Caisse a utilisé au cours de l'année soit le Fonds du Grand Mouvement, Microcrédit Desjardins aux entreprises pour la région de Montréal, Créavenir pour la Côte-Nord (Fermont) ainsi que les résultats pour chacun d'entre eux.

4. Période de questions au Conseil d'administration

Le président rappelle que la période de questions est ouverte depuis le début de l'assemblée et que tous peuvent intervenir tout au long de la rencontre.

Aucune question n'est posée par l'auditoire. On redemande si quelqu'un a des questions, aucune question n'est posée.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristourne) vote en différé

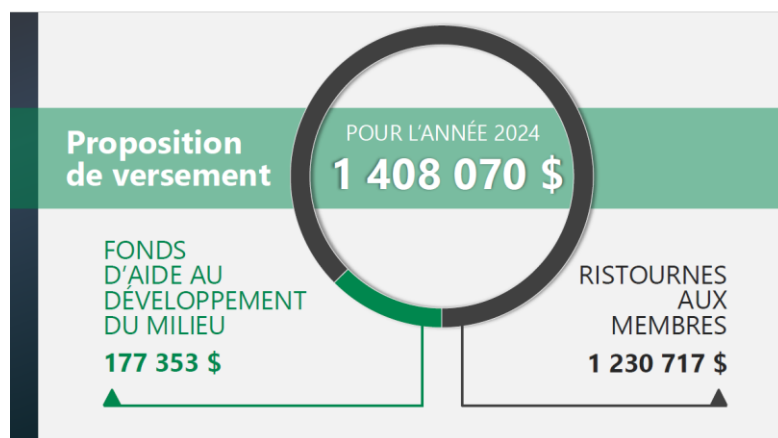
Le rapport annuel 2024 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans la proposition pour laquelle les membres de plein droit seront appelés à voter après les présentations de ce soir. Toute la documentation de référence est disponible en cliquant sur le bouton "Documents" sous la fenêtre vidéo ou bien sur le site Internet de la Caisse ou encore sur demande auprès de la Caisse.

Le président précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration de la Caisse est celui estimé le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté et est conforme aux encadrements applicables.

Il invite le directeur général à présenter la recommandation pour le partage des excédents nets de l'exercice 2024 après ristournes aux membres.

Le directeur général présente et explique dans le détail la recommandation du conseil d'administration pour la **répartition des excédents annuels**.

Le conseil d'administration recommande de verser la somme de 177 353 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM - FECGC), et 1 230 1717 \$ en ristournes aux membres, pour un total de 1 408 070 \$.



Pour terminer, il commente la proposition des **taux de ristourne** et la proposition sur la répartition de la **ristourne individuelle** :

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		187
Épargne et placements		174
Fonds	0,58 \$	53
Prêts et marges de crédit		411
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	172
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	69
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	156
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	10
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 231

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Le président demande s'il y a des questions ou commentaires. Aucun commentaire et aucune question

Le président d'assemblée demande qui propose, qui appuie ?

Après validation et confirmation de la qualité de membre de plein droit, sur proposition faite et dûment appuyée, la recommandation de partage des excédents telle que présentée est adoptée.

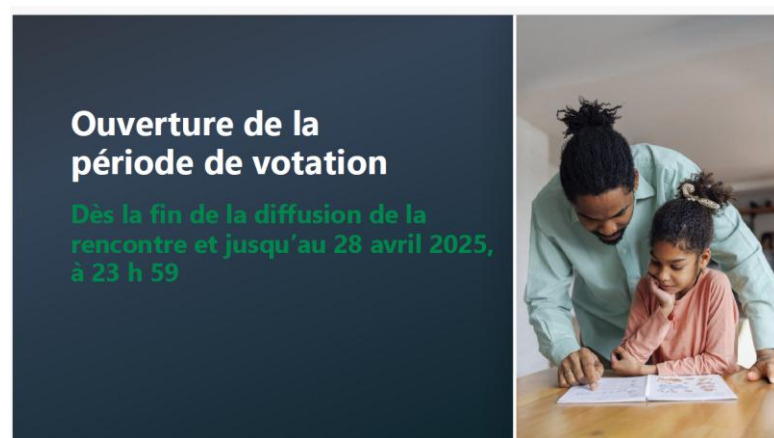
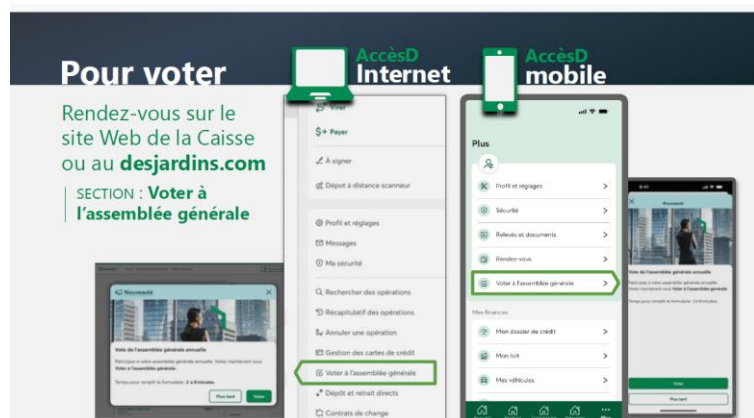
Le président souligne que cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes, sera soumise au vote après les présentations et les discussions de ce soir.

Des précisions sur la façon de voter au cours des quatre (4) prochains jours sont présentées par le secrétaire d'assemblée :

Précisions sur l'exercice du vote

- Seuls les membres de **plein droit** peuvent voter.
- Pendant la période de votation, la réécoute de l'AGA sera possible sur le site Web de la Caisse ou par le biais du bouton « **Voter à l'assemblée générale** » dans AccèsD.

- Tous les **documents pertinents** seront aussi accessibles sur le site Web de la Caisse :
 - La proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes).
 - Le rapport annuel.



Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

4 JOURS DE VOTATION

Les résultats du vote seront dévoilés de **24 h à 48 h** après la période de vote sur le site Web de la Caisse

5.3 Élection des membres du conseil d'administration

5.3.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Conformément au *Règlement intérieur de la Caisse* (RIC), le président du conseil d'administration, Denis Dumouchel, en élection cette année pour le siège du groupe TUAC, Annie Landry, 1^{ère} vice-présidente du Conseil d'administration agira à titre de présidente d'élection lors de cette assemblée et Richard Labossière agira comme secrétaire d'élection.

5.3.1.2 Rapport du Comité de mise en candidature

La présidente d'élection cède la parole à Caroline Lemay, présidente du comité de mise en candidature (CMC).

Voici son introduction :

Avant de vous présenter notre rapport, j'aimerais vous rappeler la démarche du profil collectif enrichi.

Comme vous le savez, la confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

C'est pourquoi votre conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif cible qui identifie les compétences recherchées et différents critères de représentativité tels que le genre, l'âge et la diversité ethnoculturelle.

Le CA met donc à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil.

Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et administratrices.

Toutes les candidatures éligibles vous seront brièvement présentées aujourd'hui.

Elle présente son rapport :

Rapport du comité de mise en candidatures à l'AGA du 24 avril 2025

Bonjour,

Au nom de mes collègues du comité de Mise en candidature, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse* l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 24 janvier 2025 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements;
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite Internet, notre page Facebook) et infolettre;
- Affichage sur chacun des étages du Complexe FTQ

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et la Caisse a reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur de la Caisse* et le *Code de déontologie* de Desjardins.

Tel qu'indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres de groupes définis répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : Coopération, Gestion financière, Gouvernance, Droit/déontologie, Développement durable, Technologies de l'information, Connaissances syndicales;
- 4 femmes et 1 homme pour atteindre la parité;
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 3 de 35-49 ans, 1 de 50-64 ans et 1 de 65 ans et plus;
- Notre Caisse valorise la diversité et croit fermement qu'elle enrichit les discussions et les décisions. Nous encourageons vivement les candidatures de personnes issues de la diversité, que ce soit sur le plan ethnique, culturel, sexuel de genre, d'âge ou encore de capacités. Nous nous engageons à offrir un environnement où toutes et tous peuvent contribuer pleinement à la mission de la Caisse

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Elle conclue en présentant un tableau avec photo contenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction de membre du conseil d'administration en 2025

La présidente d'élection remercie Caroline Lemay.

5.3.1.3 Présentation des personnes candidates

Avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, nous avons demandé à chacune des personnes candidates de préparer une courte présentation orale, d'un maximum de 1 minute. Malheureusement, certains candidats candidates ne pouvant se joindre à nous ce soir, je ferai la lecture de la présentation que nous avons reçue de leur part.

J'en profite pour vous dire que cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse.

La présidente d'élection, Annie Landry, présente à l'assemblée, par ordre alphabétique les personnes candidates en indiquant les principaux critères recherchés :

# de siège	Groupe	Nom
Siège # 2	UNIFOR	ALBERT, SOPHIE
Siège # 6	STTP	SENÉCAL, FRANÇOIS
Siège # 11	AFPC	VALLÉE-PAYETTE, JONATHAN
Siège # 9	TUAC	DUMOUCHEL, DENIS
Siège #13	Tout autre groupe	TOUGAS, HÉLÈNE

5.3.1.4 Élections par acclamation

La présidente d'élection annonce que la Caisse a reçu un nombre de candidature égal au nombre total de postes à combler. Elle déclare donc les personnes suivantes **élues par acclamation** et sans opposition au poste de membre du conseil d'administration pour un mandat de trois ans :

# de siège	Groupe	Nom
Siège # 2	UNIFOR	ALBERT, SOPHIE
Siège # 6	STTP	SENÉCAL, FRANÇOIS
Siège # 11	AFPC	VALLÉÉE-PAYETTE, JONATHAN
Siège # 9	TUAC	DUMOUCHEL, DENIS
Siège #13	Tout autre groupe	TOUGAS, HÉLÈNE

La présidente d'élection félicite toutes les personnes réélues. Il n'y a donc plus de poste vacant à combler.

6. **Fin de la rencontre et remerciements**

Voici le texte final du président d'assemblée :

Tel que présenté en début d'assemblée dans le vidéo de consignes techniques, nous vous invitons à compléter le court sondage de satisfaction sur l'assemblée d'aujourd'hui. Un lien cliquable menant à ce sondage se trouve à côté du bouton Documents.

Je vous rappelle que dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les quatre prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu'au 28 avril 2025, à 23 h 59.

Pour votre information, les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

Puis dans les 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.

C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

Enfin, bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, je dois toutefois vous informer que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, je vous remercie de votre présence, de votre implication ainsi que de votre confiance envers nous et envers toute l'équipe de la Caisse des Travailleuses et Travailleurs unis!

Félicitations aux membres du conseil d'administration nouvellement élus !

Merci à ceux et celles qui m'accompagnaient aujourd'hui pour le bon déroulement de l'assemblée.

Enfin, je veux remercier tout particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir.

Surveillez nos prochaines communications !
Bonne fin de soirée, bon vote!

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À la proposition sur la répartition des excédents annuels :

Les membres ont voté de la manière suivante :

261 pour, 11 contre.

Donc la proportion de membres est à **95,6 %** en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Les résultats ont été publiés sur le site Internet. Les résultats sont aussi disponibles auprès de la Caisse.

La séance de l'assemblée générale annuelle est levée le 30 AVRIL 2025 **À 11H31.**

Denis Dumouchel, Président (CA)

Richard Labossière, Secrétaire (CA)

Note** au moment de déposer sur DiliTrust le 30 avril 2025 pour adoption au CA le 5 mai, je n'ai pas la date où les résultats seront publiés et la date officielle de la levée. (sm)